



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Requalification urbaine, fonctionnelle et paysagère de la séquence d'entrée Sud-Est du Bourg et du carrefour formé par la rue du Centre, la rue Louis Pasteur et la route d'Épinal avec aménagement d'un pôle loisirs et sportifs de plein-air.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de Mattaincourt

Raison sociale

N° SIRET

2 1 8 8 0 2 9 2 4 0 0 0 1 7

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité territoriale

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

Huriot

Joris

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44.d) Equipements sportifs, culturels ou de loisirs	Equipement sportif et de loisir IOTA : rubrique 2.1.5.0

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre de l'aménagement de la commune, la Mairie de Mattaincourt développe un projet de requalification urbaine découpé en 4 séquences. Le calendrier présenté est prévisionnel.

- Séquence 1 (2024) : aménagement d'un pôle de loisirs et sportifs de plein-air (hors voirie), sur les anciens terrains de tennis communales. Cette séquence comprend la démolition du gymnase dont la dalle béton sera revalorisée pour la fabrication du mobilier du pôle loisir.

L'aménagement du pôle loisirs motive particulièrement la demande d'examen au cas par cas.

- Séquence 2 (2025) : aménagement du carrefour formé par la rue du Centre, la rue Louis Pasteur et la route départementale d'Épinal (place du centre et place du café).

- Séquence 3 (2026) : aménagement de la place Jeanne d'Arc jusqu'à la chicane de la route d'Épinal avec création du cheminement piétonnier de la rue Vandemoise vers le pôle loisirs et sportifs de plein-air.

- Séquence 4 (2027) : aménagement de la voirie de la route d'Épinal de la chicane jusqu'à la sortie/entrée d'agglomération

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à améliorer la circulation et l'esthétique du centre-ville en combinant des éléments de végétalisation et de préservation du patrimoine local. Profitant de l'opportunité d'aménagement, des espaces minéraux seront transformés en des espaces verdoyants et perméables, améliorant ainsi l'esthétique et la fonctionnalité de la commune tout en favorisant la circulation des piétons et des cyclistes.

Le projet souhaite s'inscrire dans une démarche qualitative et locale.

Une gestion alternative des eaux pluviales sera réalisée sur l'ensemble du périmètre de projet.

Le projet permet également requalifier les anciens terrains de tennis en un espace convivial, revégétalisé et intergénérationnel de qualité.

Les matériaux utilisés seront locaux. Le gré rose et le granit des Vosges seront largement utilisés dans le projet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

En l'état actuel du projet (phase APD), la phase travaux n'a pas encore été définie avec précision. Globalement, le projet consistera en la démolition du gymnase existant, le démantèlement des anciens terrains de tennis, pétanque et multisport, et la construction des nouveaux espaces de loisirs et multisports, parking perméable, et aménagements d'espaces verts.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'aménagement du pôle de loisirs (soumis à la rubrique 44.d) sera constitué d'un parvis le long de la route d'Épinal, offrant un accès sécurisé pour les piétons et les cyclistes. Le parvis offre une vue panoramique sur le paysage agricole vosgien, avec des gradins et des équipements tels que bancs, appuis-vélos, toilettes sèches, et bornes de recharge électriques.

La partie "multisports" est composée d'une aire de fitness avec des équipements pour le renforcement musculaire et d'un parcours street workout. Des jeux de tables (tennis de table et teqball) sont également installés. Un terrain d'urban tennis complète l'offre sportive, tout comme un parcours de footgolf à quatre trous en bordure de la parcelle agricole. L'ouest du complexe accueille un circuit « pumtrack » entouré d'une végétation diversifiée.

De la végétalisation constituée de 75% d'espèces locales et 25% d'espèces adaptées au changement climatique entoure le site.

Un parking perméable permet aux usagers de se garer sur place, avec des noues pour gérer les eaux pluviales. L'objectif est d'infiltrer au maximum les eaux pluviales à la parcelle. Une aire de retournement pour les bus est également située à l'extrémité du parking. La frange sud du site comprend une longue noue d'infiltration pour les eaux pluviales.

Les autres séquences consistent en l'aménagement (désimperméabilisation + végétalisation) de 3 places du bourg afin de dynamiser le centre. La route d'Épinal est également sécurisée avec des accès piéton et vélo du centre jusqu'au pôle de loisirs.

L'ensemble du projet améliore le cadre de vie dans la commune tout en s'adaptant aux contraintes du changement climatique (augmentation de la végétation, infiltration à la parcelle des eaux pluviales...).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet nécessite le dépôt d'un Dossier au titre de la Loi sur l'Eau dans le cadre de la rubrique 2.1.5.0 « Rejets d'eaux pluviales ».

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du pôle de loisirs Linéaire de route réaménagé	9 000 m ² 700 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Route d'Epinal

Lieu-dit : _____

Localité : Mattaincourt

Code postal : 8 8 5 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 6 ° 0 8 , 2 0 " E Lat. : 4 8 ° 1 6 , 4 0 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 6 ° 0 8 , 2 7 " N Lat. : 4 8 ° 4 6 , 3 7 " E

Point de d'arrivée : Long. : 0 6 ° 0 8 , 0 2 " N Lat. : 4 8 ° 1 6 , 4 9 " E

Communes traversées :

Mattaincourt

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Plan Local d'Urbanisme de Mattaincourt du 10 octobre 2011 (zonages 1AUa, UA, UAi, UAs, et UBb pour le pôle de loisirs et sportifs de plein-air)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 2 "VERGERS DE MIRECOURT" située à 700m au sud.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APPB le plus proche est à 30km au sud. Il s'agit du "Biotope De L'Écrevisse À Pattes Blanches Et De La Truite Fario".
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre le plus proche se trouve à 17km au nord-est. Il s'agit de la Réserve Naturelle Régionale "Moselle sauvage".

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est dans le périmètre de protection au titre des abords du monument historique "Basilique Saint Pierre Fourier", inscrit depuis le 21/12/1984.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est aménagé et il ne présente pas d'indicateurs de présence potentielle de zone à dominante humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est incluse dans le périmètre du Plan de Prévention des Risques Inondation du Madon du 29 Août 2008.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRI est approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de site ou des sols pollués à proximité.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas compris dans un périmètre de protection. Le captage le plus proche se situe à 2km à l'ouest du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne concerne pas directement un site inscrit mais fait partie du périmètre de protection au titre des abords du monument historique inscrit "Basilique Saint-Pierre Fourier".

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche se trouve à 11km au nord-ouest de l'emprise du projet. Il s'agit de "Gîtes à chiroptères de la Colline inspirée - Erablières, pelouses, église et château de Vandeville" (FR4100177).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'absence de prélèvement en eau ne peut pas être démontré compte tenu de l'absence d'information sur la gestion de la phase de travaux.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ce projet n'a pas vocation à drainer les eaux souterraines ou à modifier l'aspect quantitatif ou qualitatif des dites masses d'eau. Lors de la phase chantier, une plus grande vigilance ainsi que des mesures de chantier spécifiques seront portées vis à vis des risques de pollution.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux issus de la démolition du gymnase (dalle béton) seront revalorisés pour la création d'un mobilier pour le pôle loisirs et sportifs de plein-air. Les volumes ne sont pas connus.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne modifie pas les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement existants.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une zone fortement urbanisée. Quelques arbres en état dégradé seront cependant détruits pour le futur pôle de loisirs et sportifs de plein-air. Le passage d'un écologue avant leur destruction permettra de s'assurer de l'enjeu nul.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à 11 km au nord-ouest du projet. Il s'agit de "Gîtes à chiroptères de la Colline inspirée - Erablières, pelouses, église et château de Vandeleville" (FR4100177). L'emprise du projet est éloignée du site, les impacts sont donc considérés comme nuls voire négligeables.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place sur des terrains déjà artificialisés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par 7 ICPE, cependant éloignées de l'emprise du projet (la plus proche se situe à 700 m au nord-est).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Mattaincourt est concernée par un risque naturel lié aux inondations (PPRI et servitude d'utilité publique), aux séismes ainsi qu'au radon et aux retraits-gonflement des argiles. Le projet est particulièrement concerné par le risque inondation (zone rouge du PPRI pour l'aménagement des places du centre bourg). Cependant, le futur pôle loisirs et sportifs de plein-air, objet principal de ce dossier, n'est pas concerné par le périmètre du PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du pôle de loisirs augmentera notamment la circulation piétonne et cycliste. Des aménagements sont donc prévus sur la route d'Épinal (avec un fort trafic de poids-lourds) afin de sécuriser l'accès au pôle de loisir. Le projet aura donc un impact positif sur le trafic piéton et cycliste.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition du gymnase sera source de bruit durant les travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores associées aux véhicules transitant sur les emprises sont minimales et peu perceptibles aux abords immédiats du projet.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux pourront générer localement des odeurs liées aux gaz d'échappement, cependant, la perception alentour de ces émissions ne sera pas notable.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être la source de vibration durant la phase travaux (notamment avec la démolition du gymnase).
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas source d'effluents supplémentaires à ceux prévus dans le PLU. Les eaux pluviales du projet seront infiltrées à la parcelle.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La démolition du bâtiment générera des déchets. Les matériaux seront réutilisés pour l'aménagement du pôle loisirs.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet respecte les prescriptions en vigueur concernant la protection de la Basilique Saint-Pierre-Fourier, site inscrit.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'aménagement d'un pôle multi-activités de loisirs de plein-air sur le site des anciens terrains de tennis et du gymnase. En effet, la zone de loisirs actuelle sera aménagée en un pôle de loisirs et multisports. Pour rappel, le projet dans son ensemble vise à améliorer l'esthétique et la fonctionnalité de la commune tout en favorisant la circulation des piétons et des cyclistes.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le site de la DREAL Grand Est a été consulté le 30/10/2023. Depuis 2017, aucun avis ni décision n'a été à ce jour rendu pour un projet sur la commune de Mattaincourt.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des informations communiquées sur ce document, le projet d'aménagement de Mattaincourt devrait être dispensé d'une évaluation environnementale. En effet, celui-ci ne ne générera pas d'impact environnemental significatif sur le périmètre d'implantation et n'ajoutera pas de nuisances significatives supplémentaires quant aux conditions actuelles de la zone et de ses abords.

La zone dans laquelle s'implante le projet correspond à une zone déjà urbanisée, faiblement attractive.

Le projet, en plus de désimperméabiliser une partie de la commune, permettra d'enrichir la palette végétale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause file), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 8 Note de synthèse environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom HURIOT

Prénom Joris

Qualité du signataire Maire

À MATTAINCOURT

Fait le 06/11/2023



Signature du (des) demandeur(s)